

**LE SALUT
PAR LA
GRÂCE**

LE SALUT PAR LA GRÂCE

Les religions de notre temps, avec leurs mécanismes et leurs organisations, mettent en oubli souvent l'élément du message de Jésus-Christ – le salut par la grâce.

L'apôtre Paul en Éphésiens 2.8,9 dit :

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

Cette affirmation de l'apôtre Paul, claire et catégorique, nous apprend quelque chose de très important. Elle dénonce une certaine mentalité religieuse, hélas ! très répandue, qui prétend, du moins dans la pratique, que le salut peut se gagner, comme on gagne un salaire par son travail ; donc essentiellement une question de mérite.

Disons tout de suite qu'une religion fondée sur de tels principes est tout à fait faussée. Elle est même empoisonnée, car elle fait de Dieu le débiteur de sa créature. Elle favorise l'orgueil par une comptabilité de bonnes œuvres. Elle relègue dans l'oubli le sacrifice expiatoire du Christ. Elle exclut la grâce de Dieu.

C'EST PAR LA GRÂCE

Or, notre texte affirme au contraire que le salut *« ne vient pas de vous »*...

« Ce n'est pas par les œuvres »... C'est par la grâce. Le salut est un don de Dieu.

En fait, tout ce que l'homme mérite, c'est la colère de Dieu, la mort, la séparation définitive d'avec Dieu. Mais

le Créateur veut sauver son ouvrage. Malgré l'indignité de l'homme, Dieu lui tend une main secourable et lui ouvre un cœur qui pardonne. C'est pourquoi les Écritures parlent de la grâce de Dieu... Parce qu'une grâce est une faveur non méritée. Sans tenir compte de la culpabilité de l'homme, Dieu offre son pardon, il relève l'être déchu, il l'accueille et le bénit.

C'est précisément le message de l'Évangile, « *la Bonne Nouvelle de la Grâce de Dieu* » (Actes 20.24).

Pour nous faire sentir notre impuissance à accéder à ce salut par nos propres moyens et la nécessité d'une intervention de Dieu, l'apôtre Paul se sert d'un langage vigoureux dans plusieurs de ses lettres.

Par exemple, aux Éphésiens, il écrit :

« Vous étiez mort par vos offenses et par vos péchés... »
(2.1)

Par conséquent, nous sommes aussi incapables d'œuvres méritoires qu'un mort est incapable de mouvements.

Aux Romains, il démontre que la grâce dont nous bénéficions de la part de Dieu est vraiment une expression d'amour :

« Lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. À peine mourrait-on pour un juste; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien. Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous. » (5.6-8)

Il ajoute dans le même contexte que Christ nous a sauvés de la colère et que par sa mort nous avons été réconciliés avec Dieu.

POINT DE JUSTE

Lorsque Paul s'adressait aux Israélites de son temps, il avait fort à faire pour imposer cette doctrine du salut

par grâce. Le Juif était en général très légaliste. Il avait pour lui la Loi de Moïse, et il s'appliquait à obéir à tous les préceptes de cette loi, tant dans ses aspects moraux que cérémoniels et civils. Il pensait que Dieu était, dès lors, tenu de le considérer comme juste. Souvenons-nous du pharisien de la parabole de Jésus en Luc 18. Il s'adresse à Dieu la tête haute, car il n'a rien à se reprocher. Il se vante de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas. Il énumère tout ce qu'il fait. On le sent prêt à revendiquer ses droits au salut.

Cette même attitude, ce même pharisaïsme, se manifeste aujourd'hui encore chez celui qui estime qu'il mérite la bénédiction divine, d'où ce cri d'indignation de l'apôtre Paul qui n'a rien perdu de sa virulence : Si l'homme peut être sauvé sur la base de ses propres mérites,

« Christ est donc mort en vain. » (Galates 2.21, voir aussi Romains 4.4)

La vérité, la réalité à laquelle tout homme doit faire face, est la suivante, formulée sans ambages par l'Écriture :

« Il n'y a point de juste, pas même un seul. » (Romains 3.10)

« Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire (ou expiatoire). »

Et Paul ajoute, comme en un défi :

« Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu! » (Romains 3.23-25,27)

En effet, puisque le seul moyen pour l'homme de se présenter devant Dieu purifié de ses péchés, c'est d'accepter pour son propre compte le sacrifice expiatoire du Christ :

« ... livré pour nos offenses et ressuscité pour sa justification. » (Romains 4.25)

Ceci nous amène à cette autre considération.

L'OFFRE DE DIEU

Dieu accorde donc sa grâce à l'homme pécheur. Aux pécheurs que nous sommes tous. Mais il ne faut pas déduire de cet enseignement que la grâce enveloppe, purifie et sauve le pécheur indépendamment de sa volonté et malgré lui. Le salut, la grâce, tout cela est un don de Dieu. Mais un don, ça s'accepte ou ça se refuse. Dieu ne veut pas contraindre mais persuader.

Retrouvons notre texte en Éphésiens 2 :

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. »

Il y a deux aspects essentiels à ce salut. Deux aspects nécessaires, indispensables l'un à l'autre. D'une part l'offre de Dieu et d'autre par la réaction de l'homme à cette offre. Il ne faut pas perdre de vue la liberté de l'homme. Il peut choisir. Il faut qu'il choisisse. D'où les nombreuses exhortations à l'action, à la décision, à l'engagement, à la foi, au repentir, au baptême, à l'obéissance, contenues dans les lettres et les discours des apôtres. En fait ce sont des injonctions à se conformer aux conditions stipulées par Dieu pour accéder à cette grâce. Jésus est le sauveur, c'est vrai, mais uniquement de ceux qui le reconnaissent, qui croient en lui et qui lui obéissent (Marc 16.15,16; Hébreux 5:9).

« Que dois-je faire pour être sauvé? », demande un homme à l'apôtre Paul. *« Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé, toi et ta famille. »* Ce même jour, il est baptisé avec tous les siens (Actes 16.30-34).

« Que devons-nous faire? », demandent les Juifs de Jérusalem aux apôtres, après avoir entendu leur prédication. On leur répond :

« Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. » (Actes 2.38)

« *Qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé?* » demande un voyageur éthiopien à l'évangéliste Philippe qui lui parlait de Jésus-Christ : « *Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible* », répond l'homme de Dieu (Actes 8.36,37).

L'ACCEPTATION DE LA GRÂCE

Nous voyons que l'homme est appelé à « recevoir » la grâce de Dieu. Il doit répondre à cette grâce. Nous savons que pour les premiers chrétiens, le baptême était une expression de la foi. Il n'était pas qu'un simple rite auquel ils se soumettaient bon gré mal gré. Étant donné qu'on l'administrait par immersion, il figurait précisément et d'une manière poignante un ensevelissement et une résurrection... en vérité un acte d'association à la mort, à l'ensevelissement et à la résurrection du Christ. Vous êtes ressuscités avec Christ, dira l'apôtre Paul (Romains 6).

Peut-on exprimer initialement d'une manière plus solennelle et plus profonde l'acceptation de la grâce de Dieu? Ainsi s'éclairent les termes de la mission que le Christ confie à ses disciples :

« Allez par tout le monde et prêchez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc 16.15,16)

D'aucuns pensent que le baptême est en soi une œuvre de mérite. Mais loin de là! Nous venons de le voir : il s'agit d'abord d'une obéissance à un commandement formel du Christ. En outre, il est une expression de la foi dont il découle naturellement. Dans cet acte au symbolisme poignant, l'homme ne fait que se conformer à un moyen d'expression de sa foi, choisi par Dieu, et dans lequel elle s'épanouit.

Si la foi et le baptême donnent accès au sang purificateur du Christ, et par là même à la grâce et à la rémission des péchés, le nouveau converti ne doit pas se

croire hors de danger. Il doit veiller et prier (Marc 14.38), persévérer (1 Corinthiens 15.1,2; Colossiens 4.2), lutter (1 Corinthiens 9.24-27); il doit travailler à son salut avec crainte et tremblements (Philippiens 2.12). Car il peut tomber! Il peut même déchoir de la grâce (Galates 5.4; 2 Pierre 2.20-22; Romains 11.20).

Mais Dieu est prêt à l'aider, à le soutenir lorsqu'il faiblit, à le relever lorsqu'il tombe. Cependant, il n'interviendra qu'avec le consentement, la volonté et la prière de son enfant.

« Si quelqu'un a péché », écrit l'apôtre Jean, « nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés. » (1 Jean 2.1,2)

La responsabilité de l'homme demeure entière, sa volonté intacte, ainsi que sa liberté.

SIMPLE DEVOIR

Il se peut qu'à cause des efforts conscients que le chrétien doit faire pour demeurer, croître et progresser dans la grâce de Dieu, paraisse la tentation de considérer ces efforts mêmes comme méritoires. Une telle attitude met en oubli la grâce de Dieu, cette faveur non méritée, parce qu'elle confond le simple devoir et les œuvres de mérite. Il y a une parabole de Jésus qui est sans équivoque à cet égard :

« Qui de vous » demande notre Seigneur, « ayant un serviteur qui laboure ou paît les troupeaux, lui dira, quand il revient des champs : Approche vite, et mets-toi à table? Ne lui dira-t-il pas au contraire : Prépare-moi à souper, ceins-toi et me sers, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu; après, toi, tu mangeras et boiras? Doit-il de la reconnaissance à ce serviteur parce qu'il a fait ce qui lui était ordonné?

Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inu-

tiles, nous avons fait ce que nous devions faire.» (Luc 17.7-10)

La leçon est claire.

« Où est donc le sujet de se glorifier? »

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

Est-il nécessaire de rappeler que chaque jour que Dieu nous donne est un jour de grâce? Car, si le jugement semble tarder, c'est que :

« Le Seigneur... use de patience envers vous ne voulant qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance. » (2 Pierre 3.9)

Et l'apôtre conclura :

« Croyez que la patience de Dieu est votre salut. » (2 Pierre 3.15)

À cet égard, Paul écrit :

« Nous vous exhortons à ne pas recevoir la grâce en vain... Le jour favorable, le moment propice, c'est aujourd'hui, c'est maintenant. » (2 Corinthiens 6.1,2)

Chers amis, êtes-vous prêts à répondre à l'appel de la grâce?

« Et maintenant, que tardes-tu? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. » (Actes 22.16)

Richard ANDREJEWSKI

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. — Nashville, TN 37220 États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis – ©Tous droits réservés

No. 162